

## MISSION MILITAIRE FRANCAISE

Varsovie le I Aout 1919

EN POLOGNE

-----

Etat-Major

2<sup>e</sup> Bureau

1234/94

Le Général HENRYS, Chef de la Mission

Militaire Française en Pologne

N° 347/2B

nomives personnes et à savoir qu'il

à Monsieur le Chef de l'Etat,

Généralissime des Armées Polonaises.

I fait joint

en date du 1<sup>er</sup> Août 1919

à Varsovie

en Pologne

et associés

J'ai l'honneur de porter  
à votre connaissance que le Maréchal POCH  
m'a prescrit de vous notifier la décision  
suivante prise par les Gouvernements Alliés  
et associés relativement à la ligne de  
démarcation entre les troupes polonaises et  
lithuaniennes.

Par modification à la décision  
précédente qui vous avait été communiquée  
la ligne de démarcation entre les troupes polo-  
naises et lithuaniennes est définie comme il  
suit :

" A partir de la frontière de la Prusse Orientale , sont laissés aux Polonais les districts  
de Suwalski et Augustowo et la partie du dis-  
trict de Seini à l'ouest de la rivière

Chernohanja jusqu'au confluent de cette rivière avec le Niemen. La ligne suit alors le cours du Niemen jusqu'à Meretch (laissé aux Lituaniens), et longe la voie ferrée Orany Vilna Dvinsk à 12 kilomètres environ au Nord, jusqu'en front présent.

Conformément aux instructions du Maréchal FOCH, le détail du tracé sera déterminé sur place par la Mission Militaire Française en Pologne et la Mission Militaire

Française de Kowno (Lt-Colonel Reboul).

VOUS instruisez si ces connaissances suffisent pour assurer le contrôle des mouvements de troupes qu'occasionnera l'application de la décision ci-dessus. Je suis chargé d'assurer le contrôle des mouvements de troupes qu'occasionnera l'application de la décision ci-dessus. Le général GOUGH doit contrôler les mesures prises dans les régions au nord de la dite ligne.

P.S. Le Colonel Expert Bogaevski est nommé pour assurer les opérations

Colonel Bogaevski est nommé pour assurer les opérations

ADJUTANTURA WILNA

L. Dr. 134/2 Cenia 2 V. 1919 r.  
1 zapisz. Wydanie

